



Adopter le Règlement 01-275-129 modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275) afin d'ajuster le zonage dans le secteur de la rue Hochelaga dans Tétreaultville.

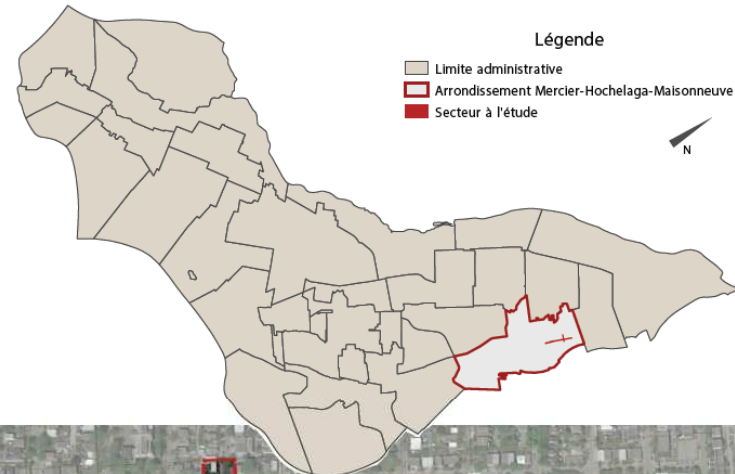
Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
Assemblée publique de consultation

Description du projet de modification réglementaire

Objectif :

- Bonifier l'attractivité commerciale du secteur de l'Association des Commerçants de Tétreaultville.
- **Une première phase : Rue Des Ormeaux**
(projet de règlement 01-275-128 – CCU du 4 février 2020)
- **Deuxième phase : Rue Hochelaga**

FIGURE 1: LOCALISATION À L'ÉCHELLE DE L'ÎLE



Description du projet de modification réglementaire

Les modifications :

Revoir le découpage des zones ainsi que les usages autorisés dans le secteur, le tout en lien avec le cadre bâti actuel.

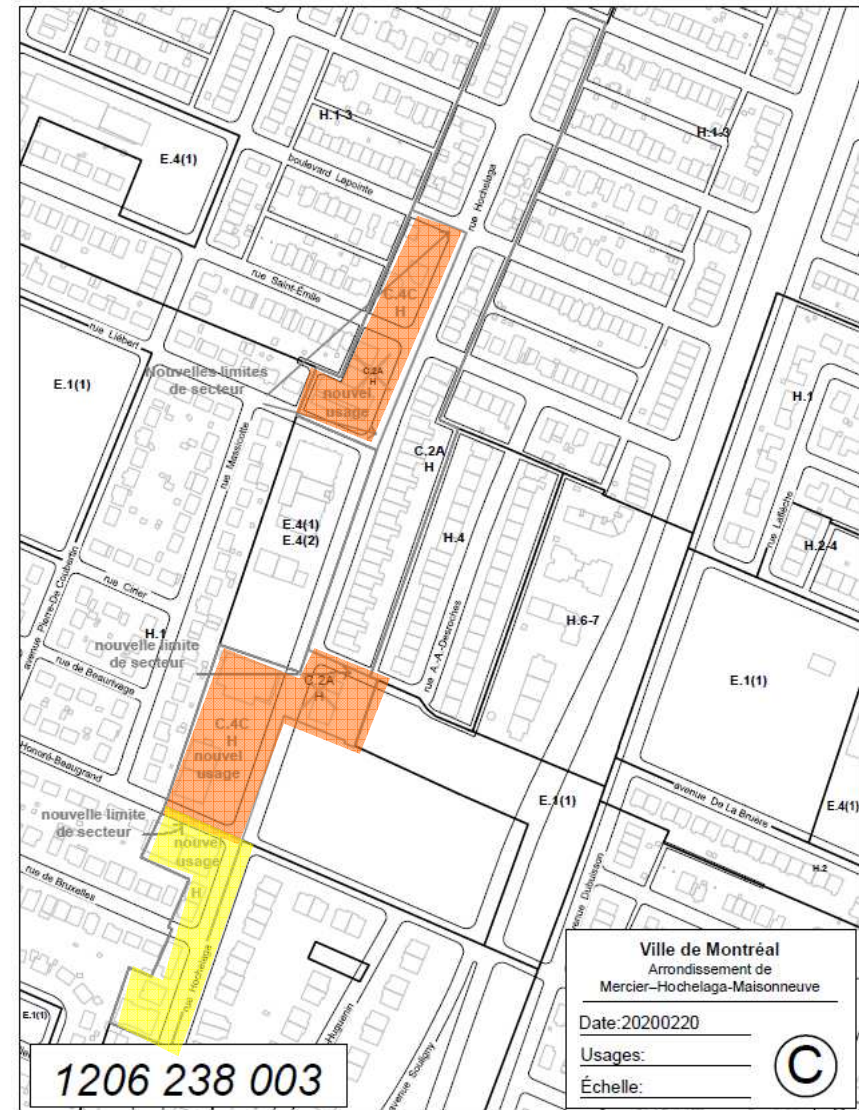


Description du projet de modification réglementaire

Les modifications :

Création de nouvelles zones

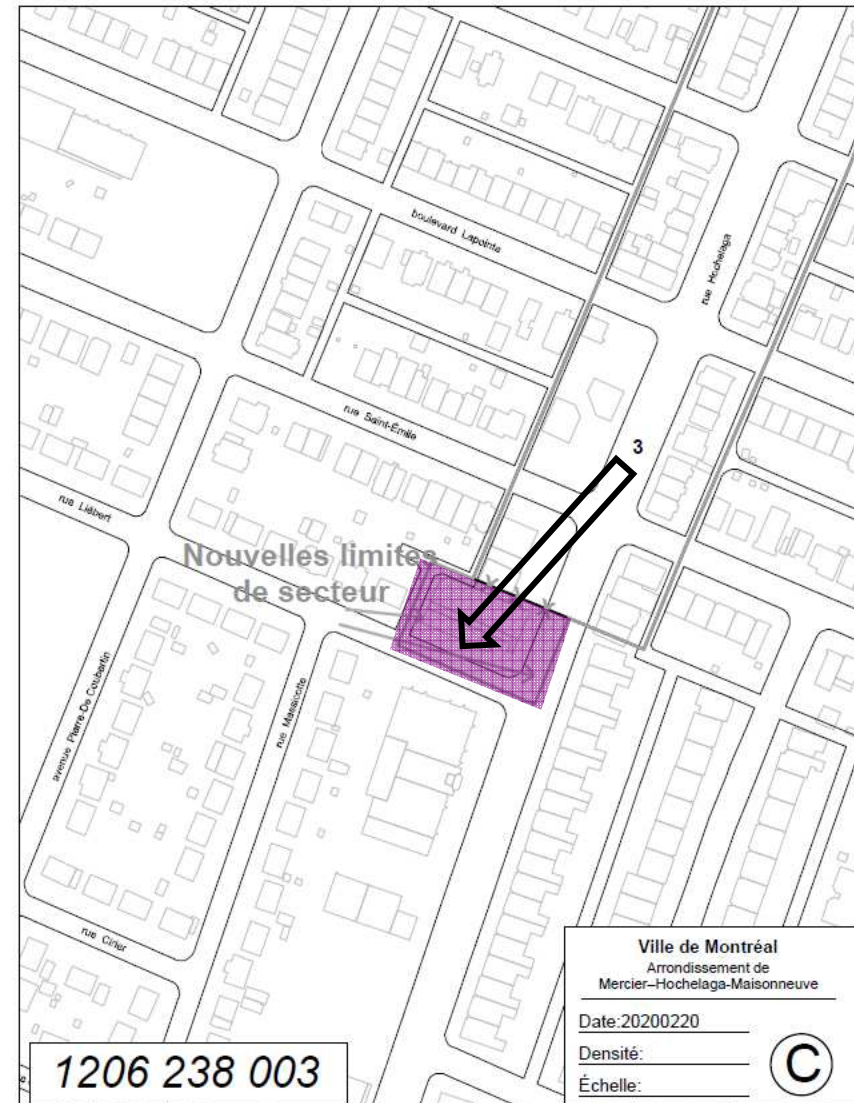




Description du projet de modification réglementaire

Les modifications :

Élargir le secteur ayant un COS de 3 vers un secteur où il n'y en avait pas





Merci pour votre attention